

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 13 février 2023 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 8830, rue Waverly, lequel est érigé sur le lot 1 487 740 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait une unité de stationnement en façade, empiétant de plus de 1,2 mètre devant le mur avant d'un bâtiment dont le mode d'implantation est « contigu », et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez-vous adresser à la direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 23 janvier 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert